

**COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL
DU JEUDI 21 DECEMBRE 2017**

L'an deux mille dix-sept, le vingt-et-un décembre, à dix-neuf heures, le Conseil municipal, légalement convoqué le quatorze décembre deux mille dix-sept, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Madame Christine JANODET- Maire.

ETAIENT PRESENTS : Madame Christine JANODET, Maire

Mesdames, Messieurs les Maire-adjoints

Jean-François CHAZOTTES - Stéphanie BARRÉ - Hind BENAINI - Hamide KERMANI - Nathalie BESNIET -Maribel AVILES-CORONA - Imène BEN CHEIKH - Farid RADJOUH - Marilyne HERLIN - Paul FAROUZ - Alain GIRARD - Thierry ATLAN -.

Mesdames, Messieurs les Conseillers municipaux

Christian DE BARROS - Dahmane BESSAMI - Pierre STOUVENEL - Monique KUCINSKI - Josiane DAUTRY - Geneviève BONNISSEAU - Roselyne CHARLES-ELIE-NELSON - Malikat VERA - Christian BRISSEPOT - Patrick BOURGEOIS - Karine BETTAYEB - Sana EL AMRANI - Marco PISANU -- Mariane CIMINO - Lyonel CROS - Brahim MESSACI -- Denis REYNAUD - Claude SANCHO.

ETAIENT REPRESENTES

Jacqueline MARCONI représentée par Jean-François CHAZOTTES

Eddy JOURDE représenté par Christine JANODET

Frank-Eric BAUM représenté par Hind BENAINI

Line ASSOGBAVI représentée par Marco PISANU

1 – Désignation d'un secrétaire de séance

Conformément à l'article L.2121-15 du Code général des collectivités territoriales, il a été procédé à la nomination d'un secrétaire de séance pris au sein du Conseil.

Imène BEN CHEIKH ayant obtenu la majorité des suffrages a été désignée pour remplir cette fonction. Elle l'a acceptée.

Christophe JOSEPH, Directeur général des services de la Ville, qui assistait à la séance, a été désigné adjoint à titre d'auxiliaire.

Un vœu d'urgence est présenté par les groupes de la majorité municipale concernant le lycée Georges Brassens de Villeneuve le Roi : Mobiliser, en extrême urgence, les moyens nécessaires pour assurer la sécurité des élèves et des personnels et lancer, au plus vite, la reconstruction du lycée.

L'urgence est adoptée à l'unanimité.

2 - Approbation du procès-verbal de la dernière séance.

Monsieur SANCHO demande une modification en page 47 : « Si nous la comptabilisons, le temps de travail serait de 1533 heures (et non 1537) ».

Adopté à l'unanimité

3 – Compte rendu des décisions prises par Madame la Maire en vertu de la délégation de l'article L.2122-22 du Code général des collectivités territoriales donnée par le Conseil municipal par délibération du 17 avril 2014 en application de l'article L.2122-23 du Code général des collectivités territoriales.

Monsieur PISANU pose des questions sur les décisions 648, 649, 650, 652, 653, 654, 663, 667, 672, 682, 710.

Monsieur CROS pose une question sur la décision 671.

Monsieur SANCHO pose une question sur la décision 665.

4 – Communications de la municipalité.

« Je voudrais, en hommage aux 6 victimes de la collision entre un TER et un bus scolaire, exprimer les condoléances du Conseil municipal, l'émotion et la compassion que nous ressentons toutes et tous.

A présent, depuis notre dernier Conseil :

Samedi 25 novembre

Le ciné-débat au Centre culturel nous a permis de faire le point sur les mobilisations et nos responsabilités dans le cadre de **la journée de lutte contre les violences faites aux femmes**.

Mercredi 6 décembre

A l'occasion de la **journée des seniors** plus de 1200 colis ont été remis aux Orlysiens ainsi que plus de 470 chèques CADHOC pour les aides de fin d'année destinés aux personnes isolées ou en situation de handicap.

Ce même jour, j'ai accueilli Monsieur le Préfet qui est venu rencontrer plusieurs associations de la ville travaillant dans le domaine de la solidarité et de la prévention : le club de prévention ACER, Orly Trait-d'Union et les Jardins Partagés et les Resto du Cœur d'Orly.

Jeudi 7 décembre

Jacqueline MARCONI a réuni le **Conseil de quartier Ouest**.

Samedi 16 décembre

- Le Conseil départemental organisait la **Fête des Solidarités** au gymnase Desnos, un moment convivial de rencontres entre les Orlysiens et les associations.
- On a fêté l'hiver avec la belle réussite du **marché de Noël** samedi et dimanche sur la place du Marché du Centre ancien avec de nombreuses animations et notamment le défilé des enfants et des Géants d'Orly depuis le Centre culturel jusqu'à la place du marché.
- Il faut également souligner la mobilisation, dimanche, des associations avec les amicales de locataires pour **les fêtes dans les quartiers Aviateurs et Navigateurs** et ce mercredi à **La Sablière** ou encore au Centre social Andrée Chédid.

MAINTENANT QUELQUES INFORMATIONS SUR DES EVENEMENTS A VENIR

Nous nous retrouverons, après les congés scolaires, le vendredi 12 janvier **pour les vœux de la municipalité aux Orlysiens.**

Je vous rappelle également **le banquet des Séniors les 23, 24, 25 et 26 janvier.**

Vous avez récemment reçu le calendrier 2018 de nos instances, nous n'aurons pas de réunion du **Conseil municipal** en janvier, nous nous retrouverons le **jeudi 15 février 2018** ».

Madame la Maire propose ensuite d'aborder l'ordre du jour :

5 - Renouvellement du Conseil d'Enfants : tirage au sort.

Des enfants présents procèdent au tirage au sort :

	Nom - prénom	Fille Garçon	Ecole	Classe
1	MEUNIER Tya	Fille	Cité jardins	CM1
2	BRIZARD Axel	Garçon	Cité jardins	CM2
3	LABIDI Mayssem	Fille	Ecole du centre	CM2
4	TANFOURI Maïssam	Fille	Ecole du centre	CM1
5	DJERIDI ILLOULI Tina	Fille	Jean moulin	CM1
6	CHU Kenneth	Garçon	Jean moulin	CM1
7	BENDEDOUCHE Sarah	Fille	Joliot Curie	CM1
8	GUETARI Jenna	Fille	Joliot Curie	CM1
9	EL MAZOUZI Layel	Garçon	Joliot Curie	CM1
10	RAI Mathéo	Garçon	Joliot Curie	CM1
11	SINE Moïse	Garçon	Joliot Curie	CM2
12	BEN SMAIL Céline	Fille	Marcel Cachin A	CM2
13	SOUDJAY Amane	Garçon	Marcel Cachin A	CM1

14	LACOMBE Alizéa séréna	Fille	Marcel Cachin B	CM2
15	TATOU Marwan	Garçon	Marcel Cachin B	CM2
16	SAFI Kryston	Garçon	Paul Eluard	CM1
17	LAJILI Tesmine	Fille	Paul Eluard	CM2
18	TOURE Adamé	Fille	Paul Eluard	CM1
19	SIDAOU Saël	garçon	Paul Eluard	CM2
20	DIALLO Roquia	Fille	Romain Rolland B	CM1
21	BOUKLOUCH Rayan	Garçon	Romain roland B	CM2
22	COUGUI Taymiya	Fille	Romain Rolland A	CM2
23	HARIRY Aussama	Garçon	Romain Rolland A	CM1
24	BOUCETTA Jasmine	Fille	Desnos	6eme
25	RIDOUTH Wassila	Fille	Dorval	6 ème
26	EL HADDAR Meriam	Fille	Dorval	6 ème
27	ZIMMERMANN Sibylle	Fille	Dorval	6 ème
Elus de 2015, restent comme tuteurs				
28	Kylian KUIPOU	Garçon	Desnos	4ème
29	Alix ZIMMERMAN	Fille	Dorval	4ème
30	Xavier GOMES BORGES	Garçon	Ablon	5ème
31	Imen BENAHMED	Fille	Desnos	5ème
32	Naël LOUIADRIHI	Garçon	Desnos	6ème
33	Geeviga GEEVENESAN	Fille	Desnos	6ème
34	Maël KUIPOU	Garçon	Desnos	6ème
35	Morgane DE ABREU	Fille	Dorval	4ème
36	Zara AKTAR	Fille	Desnos	5ème

A la suite de l'élection, Madame BEN CHEIKH donne deux informations, l'une sur l'incendie qui a eu lieu le 20 décembre à l'école maternelle Marcel CACHIN dans le bureau de Madame la Directrice et l'autre sur les résultats de la consultation des parents d'élèves sur les rythmes scolaires.

6 – Renouvellement du Conseil des Séniors : tirage au sort.

21 personnes ont présentées leur candidature. Le Conseil des Séniors étant ordinairement composé de 20 personnes, il est proposé de ne pas pratiquer de tirage au sort et de nommer les 21 candidats au Conseil des Séniors :

Léontine ABALO, Franck BANNER, Alain FALCY, Josette BARNIER, Yves FAUVEAU, Jean-Charles BERNADI, Claude BEROLDY, Edith BIDAULT, Thierry CAPLIER, Sylviane BONVALET, Lydie LESCOASTREYRES, Jean CANET, Vincent CHARLOT, Pierre DAUCHEZ, Martine BESNIET, Arlette ANDRE, Léonie NOVAR, Eliane SOUBEN, Ginette ROBERT, Martine PEZZOT, Michel TALON.

7 - Budget annexe Centre-Médico-Psycho-Pédagogique (CMPP) - Ajustement du résultat d'exploitation du CMPP sur le résultat de l'Agence Régionale de Santé (l'ARS) par le remboursement de frais entre la Ville et le Centre-Médico-Psycho-Pédagogique d'Orly (CMPP).

Adopté à l'unanimité.

8 - Budget annexe Centre-Médico-Psycho-Pédagogique (CMPP) - Approbation du budget rectificatif 2017 et Affectation des résultats d'exploitation 2015 et 2016, et du résultat d'investissement 2016 du Centre-Médico-Psycho-Pédagogique (CMPP) de la ville d'Orly.

Adopté à l'unanimité.

9 - Remboursement de frais engagés par la ville : Mise à disposition du personnel de la Ville pour le Centre-Médico-Psycho-Pédagogique (CMPP), le budget caisse des écoles, le SICIO et remboursement des frais généraux pris en charge pour le CMPP - Exercice 2017.

Adopté à l'unanimité.

10 - Budget primitif 2018 - Centre médico-psycho-pédagogique (CMPP).

Adopté à l'unanimité.

11 - Budget Ville -Décision modificative n°2.

Adopté à la majorité (7 abstentions : 3 du groupe Agir pour Orly et 4 (dont 1 pouvoir) du groupe Une Nouvelle Ere pour Orly).

12 - Budget Ville - Approbation du budget primitif 2018.

Adopté à la majorité (3 voix contre du groupe Agir pour Orly et 4 abstentions (dont 1 pouvoir) du groupe Une Nouvelle Ere pour Orly).

13 - Présentation du budget annexe 2018 du Centre culturel.

Adopté à la majorité (7 abstentions : 3 du groupe Agir pour Orly et 4 (dont 1 pouvoir) du groupe Une Nouvelle Ere pour Orly).

14 - Adhésion de la ville d'Orly au Comité National d'Action Sociale.

Adopté à la majorité (7 abstentions : 3 du groupe Agir pour Orly et 4 (dont 1 pouvoir) du groupe Une Nouvelle Ere pour Orly).

15 - Modification du tableau des emplois permanents et des effectifs.

Adopté à la majorité (4 abstentions (dont 1 pouvoir) du groupe Une Nouvelle Ere pour Orly).

16 - Signature d'une convention de mise à disposition dans le cadre des transferts de compétences à l'établissement public territorial Grand-Orly Seine Bièvre.

Adopté à l'unanimité.

17 - Subvention complémentaire 2017 pour : Aqua Club d'Orly.

Adopté à l'unanimité.

18 - Subventions municipales aux associations pour l'année 2018.

Adopté à la majorité (Mesdames AVILES-CORONA, BENAINI, BONNISSEAU et Messieurs GIRARD, PISANU, REYNAUD, SANCHO et STOUVENEL ne prennent pas part au vote et 3 abstentions de Messieurs CROS, MESSACI et FAROUZ).

19 - Approbation du rapport 2017 de la Commission Locale d'Evaluation des charges transférées (CLECT) instituée entre la Métropole du Grand Paris et ses communes membres.

Adopté à l'unanimité.

20 - Acceptation de la demande d'adhésion de l'Etablissement public territorial Grand Paris Sud Est Avenir, GPSEA, au Syndicat Mixte d'Action Foncière du Val-de-Marne (SAF 94).

Adopté à la majorité. (Monsieur CHAZOTTES n'a pas pris part au vote).

21 - Approbation de la convention d'objectif et de moyens entre la Ville d'Orly et l'association « Avenir Sportif d'Orly ».

Adopté à l'unanimité.

22 - Dispositif d'attribution de l'aide financière « Bac+4 » pour l'année 2017 et 2018.

Adopté à l'unanimité.

23 - Délimitation des périmètres scolaires de la ville d'Orly

Adopté à l'unanimité.

24 - Dérogation au repos dominical 2018.

Adopté à l'unanimité.

25 - Approbation de l'avenant n°4 à la convention d'intervention foncière signée le 23 novembre 2009 entre les communes d'Orly et de Thiais, l'EPA ORSA et l'EPFIF sur le secteur du SENIA.

Adopté à l'unanimité.

26 - Rétrocession des réseaux d'assainissement de la rue Christophe Colomb dans le domaine public communal.

Adopté à l'unanimité.

27 - Protocole de relogement du Nouveau Projet de Renouveau Urbain d'Orly.

Adopté à la majorité (7 abstentions : 3 du groupe Agir pour Orly et 4 (dont un pouvoir) du groupe Une nouvelle ère pour Orly.

28 - Présentation du rapport d'activité du Syndicat Intercommunal pour le Gaz et l'Electricité en Ile de France (SIGEIF) pour l'année 2016.

L'Assemblée municipale prend acte.

Vœu d'urgence présenté par les groupes de la majorité municipale, le groupe Agir pour Orly et le Groupe Une nouvelle ère pour Orly.

Objet : Vœu relatif au lycée Georges Brassens de Villeneuve le Roi :

- **Mobiliser, en extrême urgence, les moyens nécessaires pour assurer la sécurité des élèves et des personnels.**
- **Lancer, au plus vite, la reconstruction du lycée.**

Considérant que le lycée Georges Brassens à Villeneuve-le-Roi a été construit dans les années 60 ;

Considérant que la très grande majorité des élèves de troisième des collèges d'Orly est affectée au lycée Georges Brassens de Villeneuve-le-Roi ;

Considérant que les bâtiments actuellement placés sous la gestion du Conseil régional d'Ile-de-France sont aujourd'hui très dégradés et présentent de nombreuses non conformités ne permettant pas à la communauté éducative de suivre une scolarité conforme à ce qu'exige la pédagogie actuelle ;

Considérant, ces derniers jours, que, suite à la présence d'amiante, dans le flocage des plafonds, constatée dans des proportions doubles du taux légal dans une salle de classe, les professeurs et personnels ont décidé d'exercer leur droit de retrait lundi 18 décembre, tandis que les élèves organisaient un blocus et qu'ainsi les cours ont été suspendus ;

Considérant que suite à la réunion d'un Conseil d'administration extraordinaire et du Comité d'hygiène et de sécurité du lycée lundi soir 18 décembre, le Rectorat a pris, le 19 décembre, un arrêté pour suspendre les cours dans l'ensemble du bâtiment lycée, le temps de conduire les investigations complémentaires ;

Considérant que l'on ne peut accepter la mise en danger de nos jeunes et des personnels de cet établissement ;

Le Conseil municipal d'Orly

DEMANDE à Madame la Présidente de la Région Ile-de-France d'informer, au plus vite, les élèves et leur famille, les personnels de l'établissement et les élus des différentes villes concernées, des mesures exceptionnelles mises en œuvre et des moyens mobilisés pour assurer la rentrée scolaire de janvier 2018 dans des

conditions satisfaisantes en matière de sécurité sanitaire, de travail et d'enseignement.

DEMANDE à Madame la Présidente de la Région Ile-de-France de tout mettre en œuvre pour assurer, en extrême urgence et en concertation avec les différents partenaires concernés, la reconstruction du lycée Georges Brassens afin d'assurer les meilleures conditions d'étude pour les élèves d'Ablon, d'Orly et de Villeneuve-le-Roi.

Adopté à l'unanimité.

Aucune question diverse n'étant soulevée, la séance est levée à 23h04.

La secrétaire de séance

Imène BEN CHEIKH



La Maire d'Orly

Christine JANODET

